Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1126

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

L'âge de la retraite, un seuil en voie de disparition

Jean-Pierre Fragnière
professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques à Lausanne

Les mois qui viennent seront ponctués par de nombreux débats sur la réorganisation de nos régimes de sécurité sociale: dixième révision de l'AVS/AI, la Loi sur la prévoyance professionnelle, l'assurance maladie, l'assurance chômage, etc. On mesure les enjeux. Dans la brouette des questions à traiter, la détermination de l'âge de la retraite... et un symbole: le seuil de 64 ans pour les femmes. Thème majeur pour les uns, détail pour les autres. En fait, il s'agit d'une discussion centrale mais dont les termes sont mal posés. Car l'âge de la retraite est une réalité en voie de disparition. Notons quelques considérations qui devraient nous inviter à élargir le débat.

● Dans les pays industrialisés qui nous entourent, le taux d'emploi masculin pour les hommes âgés de 55 à 65 ans a connu une chute brutale au cours de ces dix dernière années, pour atteindre, par exemple, moins de 35% aux Pays-Bas et près de 40% en France. La situation helvétique est significativement différente (quelque 80%), mais nous savons bien que nous sommes engagés sur la même pente avec, peut-être, dix ans de décalage.

● La mise en place de dispositifs nouveaux pour régler la sortie d'activité va bon train, ceux-ci prennent les formes les plus diverses, allant de la retraite anticipée à la reconnaissance à peine déguisée d'une «invalidité sociale».

● On ne peut pas se sentir «vieux» à 60 ans, quand, à cet âge, l'espérance de vie est de plus de 20 ans.

● Le parcours de vie qu'inaugure la sortie d'activité s'étale désormais sur près de 30 à 40 ans. On s'était habitué à parler de troisième et de quatrième âge, mais cette distinction ne tient plus la route.

● Le temps de la retraite est une terre de contrastes. Souvent, les disparités augmentent avec la montée de l'âge: longévité, ressources, formation, réseau de relations, différences entre les sexes, etc. On voit cohabiter la retraite-libération et la retraite-exclusion.

● Pour beaucoup, le passage à la retraite s'apparente au début d'une nouvelle carrière... à préparer et à remplir. Si la figure de la retraite-repos demeure, si celle de la retaite-loisirs connaît un bel essor, on observe le développement de la retraite active et solidaire, en particulier dans le vaste champ ouvert aux activités librement choisies et non rémunérées.

● Si le modèle d'une retraite d'utilité sociale est sans doute encore adopté par une minorité, il est important par le caractère innovant des pratiques qu'on y découvre, par les attentes qui s'y manifestent, probablement même par l'ébauche d'une nouvelle culture qui s'y dévoile.

Ces considérations nous invitent à porter un autre regard sur les débats en cours. Bien sûr, le fait de vouloir porter à 64 ans l'âge ouvrant aux femmes le droit à l'AVS apparaît comme une mauvaise chicane et de la petit épicerie. Reste qu'il est urgent d'engager une réflexion globale sur la deuxième partie de la vie, si l'on veut éviter que ce train de réformes ne soit dépassé avant d'avoir vu le jour. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Fragnière
Anne Rivier
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

COURRIER

Travail, famille et droit de vote

A propos de l'article «Un droit de vote aux enfants» (DP nº 1123).

Monsieur Linder nous brosse une splendide allégorie qui aurait pu orner les murs de Paris des années quarante, sous un titre du style: «La Famille guidant l'Enfant vers l'Avenir».

Tableau: le Père (bâti en force) remet au Fils (son vivant quoiqu'encore un peu frêle portrait) un Bulletin de vote, sous les regards attendris de la Mère (tablier à carreaux), qui tient dans ses bras le Nouveau-né (troisième enfant cher aux démographes) et la Fille (chaussettes aux genoux). Devant cet émouvant spectacle, un air vous monte irrésistiblement aux lèvres: «Maréchal, nous voilà».

En 1993, on se met au goût du jour et ce sont les deux parents qui tendent ensemble le bulletin de vote (les femmes ont un peu avancé depuis). On ne dit plus Avenir de la Patrie mais protection de l'environnement. Et on trouve toujours l'idée excellente: le programme du Front national ne prévoit-il pas en effet un «droit de vote des parents pour leurs enfants mineurs» (*Le Monde* du 14 février 1993) ?

Comment peut-on feindre de confondre le désir individuel de reproduction avec le souci de l'avenir de notre espèce ? Le fait d'avoir des enfants n'est en rien l'expression d'un altruisme mais souvent d'une stratégie d'ascension familiale, et d'un conformisme social. Car si le mariage et la reproduction ne sont pas obligatoires dans nos sociétés occidentales (on n'est pas dans une république islamique), ils sont en tous cas fortement conseillés si on veut jouir de la considération générale.

L'avenir qui préoccupe les parents est celui de leur propre progéniture. Souci légitime, mais limité et pas vraiment désintéressé. Pour prendre un exemple vu quotidiennement, les parents qui s'installent à la campagne pour que leurs chères têtes blondes soient au bon air n'ont en général aucun remords de gagner leur lieu de travail en voiture tous les jours, contribuant ainsi à polluer les enfants moins fortunés.

Si on pense que les enfants avant l'âge de la majorité ont quelque chose d'essentiel à dire à la société, c'est en bonne logique à eux-mêmes qu'il faut donner la parole. Tout le reste n'est que natalisme déguisé.

Hélène Joly, Lausanne

HUMEUR

La femme et l'avion

Bonne nouvelle, les copines !
Le séminaire de l'OCD (Office central de la défense) sur la politique suisse de neutralité a connu une affluence réjouissante. Signe particulier: participation exclusivement féminine. Si, je vous jure. C'est le *Journal de Genève* du 4 mai 1993 qui l'affirme. Que des femmes, une septantaine, pour être précise.
Comment, triées sur le volet ? Pas du tout. Même si Madame E. Kopp était «en tête» de colonne et seule participante dont le nom a été cité. Non, non. D'ailleurs Monsieur Dahinden, le directeur de l'OCD, confirme que des invitations ont été envoyées à toutes les organisations féminines de Suisse. Toutes.
Les plus rapides à répondre ont gagné.
Comment, la montre en bois ?
Ce que vous pouvez être méfiantes, tout de même ! Si les lentes sont lentes, ce n'est pas à cause des poux. Ni des frelons. A propos, j'oublie de préciser que les orateurs de ce séminaire étaient tous des hommes. Normal. Vous en connaîtriez, vous, des juristes et des politologues en jupon capables d'expliquer un sujet aussi ardu à un auditoire pareillement bouché ?
Comment, le jupon c'est ringard ? C'est celles qui disent qui y sont. Si vous imaginez encore séduire en Birkenstock et Calida, on n'est pas sorti du sponsoring.
C'est comme pour le F/A-18.
Franchement, à part les acheteuses inconditionnelles, où sont passées les femmes ? Dans les tracts du GSSA ? Parlons-en. En sandwich, quota obligé, en entrelardeuses de messieurs, bon, d'accord. Un peu court, non ?
Moi je parle de celles qui hésitent: les paumées du juste milieu, les opposées au moratoire, les constitutionnalistes sourcilleuses, les pas systématiques, les questionneuses, où sont-elles ?
J'espérais en trouver au moins une dans les signataires du *Vrai Débat* (éditions Georg, Genève). Déception profonde. J'ai beau lire et relire. Rien. Dominique Wisler et Claude Auroi seraient-elles des hommes ? Oui. Caramba, encore raté !
Comment, sexiste, moi ?
Vous avez lu mon titre ? Dans l'avion, sachez-le, messieurs, ce n'est pas l'aviateur qui m'intéresse. Après le 6 juin, peut-être. Avant, c'est l'avion. Et comme tous les experts décidément sont des hommes et qu'ils se contredisent abondamment, vous l'aurez bien cherché: je demanderai à ma maman.
Car les mamans, c'est de l'or. Côté bourses et cordons, on peut compter sur leur expérience. Interdisciplinaire, carrément. Ma mère, je le sens, votera contre l'achat du F/A-18. Le côté somptuaire, luxe arrogant, sophistication inutile, elle a toujours lutté contre. Elle est pour l'indémodable, le solide, la chaussure qui fait deux hivers, fabriquée pas loin et raccommodable itou. Le style «gadget», minidsic et compagnie, elle se méfie: à peine sortis, déjà dépassés. Et pour le service après-vente, tintin ! Taïwan ne rembourse pas le voyage.
Comment, pas si simple ? Pas si sûr.
Ce qui est sûr, c'est que le jour où des expertes en armement, des stratèges en tailleur gris-vert, des ingénieuses en aéronautique et des cheffes du DMF m'auront persuadée qu'un avion d'attaque hors de prix, exagérément inféodé (neutralité = coucou) et politiquement contradictoire (Europe = coucou) représente le parapluie idéal contre le déluge, j'essaierai, moi, de convaincre ma maman. Promis.
Mais ce jour-là, j'en ai bien peur, elle ne m'entendra plus.

Anne Rivier

Salman Rushdie, trop cher ou trop embarrassant ?

Que de médiocrité dans le refus de financer vingt-quatre heures de la vie de Salman Rushdie à Genève. Lorsque sur le plateau du Téléjournal, un responsable de la police genevoise annonce que les frais qui ne seront pas pris en charge par ses services sont de l'ordre de 15 000 francs, l'affaire devient franchement surréaliste. Une telle somme n'aurait-elle pu être avancée par le canton de Genève ou même la Confédération ? Si nos autorités estiment que la valeur culturelle et symbolique de la venue de Salman Rushdie ne mérite pas cette dépense, on est en droit de se demander quelle importance elles attachent à la lutte pour la liberté d'expression.
Mais ce refus est peut-être très réaliste. A la clé, de juteuses perspectives de contrats avec l'Iran, un pays dont les revenus pétroliers restent substantiels. Malheureusement les relations irano-suisses sont régulièrement ternies par des «affaires». Comme l'assassinat à Tannay de l'opposant Kazem Radjavi en avril 1990. Toutes les demandes d'assistance judiciaire au sujet des suspects retournés en Iran sont restées lettre morte. Et lorsque la Suisse arrête Zehnal Sarhadi, impliqué dans l'assassinat à Paris de l'ancien premier ministre Chappour Bakhtiar, l'Iran cherche à faire pression sur la Confédération en arrêtant Hans Bühler, un Suisse spécialiste du cryptage, en voyage d'affaires à Téhéran.
Finalement, après des mois de tractations, Sarhadi est quand même extradé vers la France et Bühler est relâché contre caution. Berne, bien disposée à reprendre cette fois le chemin de Téhéran, ne voulait certainement pas que la venue de Salman Rushdie à Genève vienne tout gâcher, et notamment le voyage en Iran que doit effectuer du 17 au 19 juin le secrétaire d'Etat Franz Blankart... Et tant pis pour les droits d'un écrivain dont le seul crime est de revendiquer un monde de tolérance.

Yves Magat,
journaliste

Un thème invisible

A propos de l'éditorial de DP nº 1124, intitulé «F/A-18, un vol sans visibilité»
Dans cet article, vous faites référence à un ouvrage intitulé *F/A-18, le vrai débat*. Le vrai débat du 6 juin n'est pas le F/A-18, il est clairement et simplement exprimé dans le texte de l'initiative, c'est-à-dire que nous ne pouvons acheter aucun avion de combat jusqu'au 31 décembre 1999. C'est clair, précis et concis !
Piloter un avion sans avoir fait du simulateur relève de l'utopie. Faire de la propagande pour un ouvrage tendancieux est contraire aux règles déontologiques du journalisme. Lorsqu'on s'intitule *Domaine public*, on cherche quand même à avoir d'autres opinions. La confrontation épistolaire doit exister et c'est pour cette raison que je me permets d'écrire ce papier. Quand vous déciderez-vous enfin à publier des articles opposés à la visibilité étroite de certains de vos journalistes ? Question qui reste ouverte.

André Sprenger,
Villars-sur-Glâne